



Aumônerie Catholique du 13^{ème} Ouest
50 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris
(Entrée par la cour du 65 rue Corvisart)

Inscription à l'aumônerie en 5^{ème}

Paris, le 15 Juin 2022

Chers Parents,

Votre enfant reprend le chemin du Collège et va pouvoir retrouver l'Aumônerie du 13^{ème} Ouest pour y vivre des moments forts d'échanges, de services et de prières.

Scolarisé dans un collège public ou privé, votre enfant a toute sa place à l'aumônerie. **Il y vivra une réelle expérience d'Eglise** (vie fraternelle, temps forts, animateurs bénévoles, liens aux paroisses, ...) et sera **accompagné dans sa vie d'adolescent**.

L'année de 5^{ème} est marquée par la préparation à la Profession de Foi. Elle s'organise comme suit :

❖ Une vie d'équipe

- **Les séances se déroulent les samedis de 11h à 12h15 à Sainte-Anne ou Saint-Albert, ou les jeudis de 17h00 à 18h30 à Sainte-Rosalie** (Entrée par la cour du 65 rue Corvisart)
(Les jeunes qui le souhaitent sont accueillis le jeudi dès 16h30 pour échanger ou profiter de la cour)
- Première séance
 - à Sainte-Rosalie : **Jeudi 22 Septembre à 17h**
 - à Sainte-Anne et Saint-Albert : **Samedi 24 Septembre à 11h**

❖ Des temps forts :

- Une **soirée de Noël** (messe, repas et soirée dansante) le samedi 17 décembre 2022
- Pour les jeunes qui souhaitent faire leur Profession de Foi, retraite les 13 et 14 mai 2023 à l'Abbaye de Solesmes.
- Les célébrations de Profession de Foi auront lieu le week-end du 10-11 juin 2023.
- Et aussi pour ceux qui veulent, le **Camp de ski aux Contamines** du samedi 25 février au 4 mars 2023, un **camp VTT** en juillet...

❖ Sans oublier

Les messes d'aumônerie animées par les jeunes une fois par mois dans les différentes paroisses, et d'autres temps forts tout au long de l'année...

Sachez qu'il est toujours possible de se préparer au Baptême ou à la 1^{ère} Communion pour les jeunes qui n'auraient pas reçu ces sacrements.

Nous vous donnons rendez-vous à la

Messe de rentrée

Samedi 1^{er} Octobre à 18h30 à Sainte-Rosalie

(Suivie d'un dîner de rentrée pour les parents et film pour les jeunes)

Un programme détaillé des séances, sorties et évènements sera donné à votre enfant lors des inscriptions.

Vous trouverez, ci-joint la fiche d'inscription de votre enfant que vous pourrez déposer avec le règlement lors des permanences d'inscription ou renvoyer à l'aumônerie.

(Tournez la page svp ...)

Permanences des inscriptions 2022 – 2023

- Samedi 3 Septembre de 10h à 12h30 à Sainte-Anne
- Mercredi 7 Septembre de 17h à 19h à Sainte-Rosalie (aumônerie 65 rue Corvisart Paris 13)
- Mercredi 14 Septembre de 17h à 19h à Sainte-Rosalie (aumônerie 65 rue Corvisart Paris 13)
- Dimanche 18 Septembre à 11h30 après la messe de Sainte-Anne
- Jeudi 22 Septembre de 16h30 à 17h30 avant la séance à Sainte-Rosalie (aumônerie 65 rue Corvisart Paris 13)
- Vendredi 23 Septembre de 17h à 19h avant la séance à Sainte-Rosalie (aumônerie 65 rue Corvisart Paris 13)
- Samedi 24 Septembre à 10h30 à Sainte-Anne et à 11h à Saint-Albert
- Tous les dimanches de septembre après la messe de 11h à Saint Albert

Coût et règlement de l'inscription

Inscription et paiement de la cotisation obligatoires pour participer aux activités.

Au moment de l'inscription de votre enfant, il vous sera demandé le règlement de la cotisation annuelle, qui permet de couvrir les dépenses annuelles de l'aumônerie et l'assurance obligatoire pour chaque enfant. **Le montant de la cotisation s'élève à 60€ pour un enfant et à 110€ pour deux ou + inscrits à l'aumônerie.**

Si vous ne souhaitez pas recevoir de reçu fiscal

Règlement par chèque : Incrire au dos du chèque, le nom, prénom et classe de l'enfant établi à l'ordre de « Aumônerie du 13ème Ouest ».

Règlement en espèces : Incrire sur l'enveloppe contenant les espèces, le nom, prénom et classe de l'enfant.

Si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal : règlement en deux chèques

Un chèque de 10 € par enfant à l'ordre de « Aumônerie du 13ème Ouest »

Un chèque de 100 € pour un enfant et de 160€ pour deux ou + à l'ordre de « Association Diocésaine de Paris ».

Ne pas oublier d'indiquer au dos de chaque chèque, le nom, prénom et classe de l'enfant.

Le montant de la cotisation ne doit pas être un frein à l'inscription de votre enfant.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter.

**Tout jeune doit être inscrit à l'aumônerie,
merci de nous transmettre au plus vite ce document accompagné du règlement.**

Dans l'attente de vous rencontrer et la joie d'accueillir votre enfant, soyez assurés de notre entière disponibilité.

Père Louis THIERS
Aumônier du 13^{ème} Ouest

Patricia MIHOUBI-COLLET
Responsable pastorale de l'aumônerie

Marie-Honorine BUISSET
Responsable administrative de l'aumônerie